

Motion présentée au Conseil d'administration du Collège Beaulieu

Lundi 1er et jeudi 3 février 2011

Les élus au CA du collège Beaulieu, réunis mardi 1er février 2011, manifestent leur colère devant la dégradation des conditions d'études et de travail qui va résulter de la politique éducative du gouvernement.

L'établissement va perdre **29 heures postes** en 2011-2012.

Le ministère prend prétexte de la baisse démographique pour supprimer des postes.

Cela avait déjà induit lors des années précédentes :

- la suppression des dédoublements en 4^{ème},
- la suppression des IDD,
- la suppression des PPRE en 4^{ème}
- la suppression de l'Espagnol européen,

Cette année encore, la suppression des 29 HP a pour conséquences directes :

- la suppression d'une classe de 5ème
- la remise en cause de l'Allemand
- la remise en cause de la décharge informatique,
- la disparition de la « classe-relais interne »
- la disparition de la classe-sciences en 6ème
- la disparition du dispositif « SOS Maths »
- la suppression d'une heure « vaisselle » en SVT

RAPPEL : la classe-relais interne.

La classe-relais interne a fait l'objet d'un bilan très positif tant du point de vue des enseignants que du point de vue des élèves concernés par le dispositif (bilan positif reconnu et cité en exemple par l'IA lors d'une réunion officielle !).

C'est pourquoi nous déplorons la disparition de cet outil essentiel, au bout d'un an seulement, dans un quartier où les difficultés grandissantes pénalisent un nombre d'élèves de plus en plus important.

Nous réclamons donc sa réintégration par la dotation de 6 heures-postes, hors DHG.

RAPPEL : la maintenance informatique.

La multiplication des postes informatiques, appelée de nos vœux (2010 :100), cause une surcharge considérable de travail pour le collègue à qui cette maintenance a été dévolue.

Nous demandons que cela devienne une décharge de travail, non payée en heures supplémentaires.

Au nom du "travailler plus pour gagner plus", le nombre des heures supplémentaires (42,8 heures) reste trop élevé; on ne sait même pas si elles pourront être absorbées, sans parler des heures ponctuelles qui sont mises en place pour combler le manque d'heure poste (remplacement, tutorat, PDMF, heures de remédiation, le socle de compétences, le travail en atelier...).

Aucune mesure n'est guidée par le souci pédagogique et la recherche d'une meilleure réussite scolaire.

Il s'agit de faire des économies aux dépens du secteur éducatif.

Nous nous opposons à cette conception de l'école.

Par conséquent, nous demandons encore une fois le retour aux heures-poste et la suppression des heures supplémentaires. Nous allons proposer une répartition qui intègre nos demandes (elle totalise 423 heures -poste):

- le maintien de la classe-relais interne
- les deux heures de décharge informatique
- la suppression d'un complément de service
- le maintien d'une heure « vaisselle » en SVT

Nous souhaitons l'ouverture d'une option chinois au collège car, d'une part, de plus en plus d'élèves du collège manifestent un intérêt pour le chinois, et ce, dans la perspective de l'implantation d'une plate-forme économique franco-chinoise, et, d'autre part, le lycée de secteur envisage aussi de proposer cette option.

Il serait aussi bien de rappeler qu'au collège Beaulieu, au niveau 6^e et 5^e un enseignement en théâtre est donné ; or aucune heure poste n'a été attribuée à cet effet. Les élèves aimeraient poursuivre en 4^e et 3^e mais cela s'avèrera impossible dans les conditions actuelles, c'est-à-dire sans heures-poste. Pourtant, ils pourraient poursuivre ensuite au lycée Jean Giraudoux cet enseignement du théâtre.

Les élus des professeurs au CA votent contre ce projet de DHG qui ne prend pas en compte les besoins pédagogiques, sportifs et culturels des élèves et aggrave de manière scandaleuse les conditions d'exercice du métier.

La multiplication par deux des postes à complément de service (9) crée des conditions de travail insupportables pour les enseignants (déplacements, multiplication de réunions, difficultés de concertation...), et ôte toute souplesse dans la constitution des emplois du temps des classes... **Cela crée des conditions anti-pédagogiques.**

Pour la stabilité des équipes pédagogiques, nous demandons la transformation d'HSA en heures-poste, ce qui permettrait de limiter les compléments de service.